**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise

Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

**Band:** 26 (1918)

**Heft:** 11

**Artikel:** La conférence évangélique internationale de Payerne

Autor: Burnend, Aug.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-21658

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

dicque et bourgeoys susnommés de Ladte ville avons promis et promettons pour nous et les nostres successeurs en Ladte ville et Communaulté, per nostre bonne foy en lieu de serment toutes les choses par nous faictes et gestées comment sont sus escriptes et narrées, actenir, garder perpetuellement et a tousiourmais observer, sans fere, dire, ny venir par nous, ny par aultre aulcunement au contraire, ny consentir à nulz y vaillant extrevenir de faict ny de parolle.

Et je, Ledit Hans Praderwan, qui ladte bourgeoisie ay requerné et acceptée aussi faict le serment prédit parelliement toutes les choses susdtes cognois et acteste par ces presentes estre veritables et ainsi faictes comment dessus sont escriptes. Et en foy, corroboration et tesmogniage desquelles toutes choses susdt et prieres et resquestes dudit Hans Praderwan, Nous les souvants (?) nommés Girard Mestral, banderet, scindique et bourgeoys de Ladicte ville de Payerne, Notre scel propre de ladte ville et Communaulté avons faict mettre en ces presentes, et failt signer par notre feal secrétaire soubsigné, Fait et passé ledict jour feste nativité Sainct Jehan baptiste L'an de grace nostre Sauveur Jesuchrist mil cinq cens quarante et troysième.

Aime CHUARD.

Extrait d'un minutaire de Aime Chuard, 1540-1542, notaire de Payerne. (Archives cantonales.)  $D_{f}$  15/2, f 190 (Communiqué par A. Burmeister.)

# LA CONFÉRENCE ÉVANGÉLIQUE INTERNATIONALE DE PAYERNE du 1/10 au 4/14 octobre 1655.

Il est surprenant qu'après plus d'un siècle de travaux et d'investigations, aucun des disciples et émules de notre historien national Jean de Muller, n'ait encore ramené à la surface la circonstance qui va nous occuper, pour en déterminer les péripéties et la haute signification. Mais plus étonnant peut-être est le fait que, dans son bel ouvrage sur l'Histoire de la représentation diplomatique de la France en Suisse, tome VI, M. Rott puisse non seulement parler du « mystère dont demeuraient entourées les négociations qui se poursuivaient à Payerne », mais que cet auteur n'ait pas cherché et réussi à éclaireir ce qu'il pouvait y avoir encore d'impénétrable dans les conséquences de cette réunion.

Il est de toute évidence que depuis la publication du procès-verbal de cette conférence dans la collection des Recès fédéraux, tome VIa, nº 156, tout mystère a disparu. Il publie d'abord la liste de tous les députés des villes et cantons évangéliques et coalliés. Il indique deux députés de Zurich, deux de Berne, deux de Bâle, un de Glaris, trois de Schaffhouse, un d'Appenzell R.-Ext., un de Saint-Gall, deux de Mulhouse et un de Bienne. Les Grisons et Genève se sont excusés, on verra plus loin pourquoi. Quant aux puissances étrangères, la Grande-Bretagne est représentée par son résident à Zurich, John Pell, et les Provinces-Unies par leur commissaire extraordinaire, Rodolphe van Ommeren, à la demande desquels la réunion a été convoquée. Une séance préliminaire l'a précédée à Berne le jeudi 28 septembre, où l'ordre du jour de la conférence de Payerne a été adopté. M. d'Ommeren présente tout d'abord ses lettres de créance, qui sont vérifiées et acceptées. Il lui sera remis, ainsi qu'à son collègue anglais les pièces de revers et le procès-verbal de la séance avec les remerciements et compliments protocolaires pour les srvices rendus. Certaines propositions d'appui et de subsides leur seront faites par une délégation particulière, au sujet de la situation des cantons évangéliques dans les circonstances du moment. Tout le

mystère est là. On écrira à la ville de Genève pour l'inviter à s'abstnir de manifestations blessantes à l'égard des services rendus à Turin par l'ambassade suisse. On décide un jour de jeune fixé au 22 novembre en reconnaissance des bénédictions divines sur les récoltes et le maintien de la paix. Une démarche conciliante sera tentée auprès de l'abbé de Saint-Gall en faveur des réformés du Toggenbourg. Des représentations seront faites à ceux de Schwytz en faveur des réfugiés d'Arth à Zurich et des réformés persécutés du même canton forestier. On insistera, à l'occasion, à Milan, pour la suppression de l'Inquisition. On convient de contribuer à l'entretien d'un prédicateur réformé à Wolfsheim près Strassbourg. Il est enfin décidé d'attendre de plus amples explications de Bâle au sujet d'une plainte concernant les entraves mises par l'empire et la France à la perception de ses revenus publics.

Quelques observations complètent certains articles sur des points particuliers.

Voilà pour la substance même des délibérations qui occupèrent ces quatre journées. Mais peut-être l'importance même de cette réunion ressortira-t-elle mieux encore de l'énumération des mesures décidées par Berne en vue des préparatifs matériels pour cette assemblée extraordinaire.

Rathsmanual, 19 septembre 1655. « A l'économe et conseil de Payerne. En vue de l'assemblée prévue par MM. les ambassadeurs anglais et hollandais avec les députés des cantons évangéliques, assemblée agréée, ordonner que M. G. S. (Mes Gracieux Seigneurs) ne sauraient désirer mieux sinon que ces MM. puissent être logés, accueillis et traités avec tous les égards dûs à leurs honneurs; qu'on s'approvisionne de tout le gibier nécessaire; qu'on prépare des logements convenables; qu'on fasse nettoyer les rues; aviser que MM. les honorables baillis allemands et romands ont été invités

à se procurèr du gros gibier de plaine et de montagne et à vous l'envoyer. Item que M. Abraham Dick, le tenancier de l'hôtel du Faucon, doit se rendre là-bas et y préparer des logements et faire rapport sur ce qu'il aura trouvé.

- Notifier en conséquence à M. Dick de se transporter là-bas, d'y retenir des chambres et les aménager et faire rapport là-dessus à N. G. S.
- A Thoune, Wimmis, Zweisimmen, Sanen (Gessenay), Frutigen et Interlaken, de se procurer le gros gibier de montagne et de plaine, et de l'envoyer immédiatement à M. le Trésorier (Seckelmeister) Willading.
- Inviter M. le Trésorier Willading à expédier à Payerne ledit gibier sitôt celui-ci arrivé.
- A Romainmôtier, Yverdon, se procurer tout ce qu'ils pourront en fait de gros gibier de plaine et de montagne et l'envoyer immédiatement à Payerne.
- A MM. les Bannerets : Que M. G. S. les invitent à désigner deux d'entre eux pour assister, le dernier dimanche de ce mois, à Payerne, à la conférence annoncée.

Dimanche 23 septembre 1655. A M. le Trésorier Willading et à ses collègues : que (suivant communication de Zurich), avant l'assemblée à Payerne des députés suisses et coalliés, il se tiendra une réunion préparatoire ici, dans la capitale de M. G. S. et qu'ils se trouveront ici mercredi prochain au soir, 27 ct pour tenir la préconférence fixée au lendemain. Ce que M. G. S. ayant trouvé à propos d'agréer, ils ont prévu de les recevoir dignement, à teneur des ordres précédents concernant les logements et de se procurer ainsi tout ce qui est nécessaire pour les repas; d'envoyer aussi à Payerne tout ce qu'on pourra se procurer en fait de gibier et de volailles, coqs de France, chapons, oiseaux, etc.; de préparer à cet effet les installations nécessaires près des portes ainsi qu'en dehors de la ville. Qu'en

outre M. G. S. ont accordé à M. l'économe de Payerne, sur sa demande, un pâtissier, le courrier Rütschi et une cuisinière, outre l'hôtelier du Faucon et les autres aides nécessaires.

- Avis à MM. les Bannerets : faire en sorte qu'un certain nombre de ces MM. assistent à la conférence susdite et tiennent compagnie à ces hôtes distingués.
- A Trachselwald, Brandis, Signau, se procurer tout ce qu'on pourra en fait de gibier de plume, bécasses et autres, et les envoyer au Trésorier Willading chez lui, jusqu'à mercredi.

Manual de Payerne, Conseil du 27 septembre 1655 : « Suyvant la request de M. le Schaffner (Gouverneur) pour un char de vin de la Crotte (cave de la commune) pour recevoir MM. les ambassadeurs d'Angleterre et d'Hollande dans l'Abbaye, venant en cette ville avec les autres ambassadeurs des cantons et autres alliés et de notre religion pour une bonne conférence ; connu que, pour le devoir et respect de LL. EE., on ly en laissera un char en payant raisonnablement. »

Comptes du Gouverneur. (Communiqué également par M. Burmeister.) « Le 29 septembre, ai fait remuer plusieurs pièces de bois qu'estayent sur la place, dans la grande Eglise, pour nettoyer la place pour l'arrivée de MM. les ambassadeurs, 2 lfl. »

Dans ces mêmes comptes, même date, mais sous autre mention de l'événement, des journées d'ouvriers pour net-toyer la place, et diverses réparations à l'abbatiale ou à ses abords; ce qui laisserait croire que la conférence s'est tenue dans celle-ci. Ou peut-être fut-elle tenue dans une des salles de l'« Abbaye » (aujourd'hui le château) qui avait été reconstruite en 1640 pour servir de résidence au « Gouverneur » (Schaffner) bernois à Payerne. (Alors Nicolas Jenner.)

On ne trouve aucune autre trace de cette conférence.

En présence de ces indices certains et concluants, il paraît tout naturel de pousser plus loin nos recherches.

Pour la décharge de ceux qui ont passé à côté de cette page oubliée de notre histoire, il n'est pas inutile de dire que Jean de Muller est muet sur ce point, ainsi que ses continuateurs Monnard et Vulliemin, que si nos historiens vaudois J. Olivier, van Muyden, Maillefer la passent sous silence et que Dierauer n'en souffle mot, tandis que le Bernois Tillier y consacre deux ou trois lignes seulement; mais n'est-il pas bien plus étonnant encore que Blæsch, dans son Histoire des Eglises réformées suisses, ne la mentionne même pas, tandis qu'il consacre deux pages à l'activité de Dury dans nos Eglises évangéliques, de 1654 à 1658. Force est donc de recourir à nos Recès fédéraux, puis aux sources anglaises, d'abord aux deux volumes du Dr Vaughan, 1839, The Protectorate of Oliver Cromwell, et à quelques monographies, entre autres un article de Ferd. Holzach, 1905, tomes IV et V de la Basler Zeitschrift für Geschichte, intitulé Ueber die politischen Beziehungen der Schweiz zu Oliver Cromwell, d'après les archives de Bâle. L'auteur y relève que le Britisch Museum renferme de nombreux documents sur les relations de la Suisse avec l'Angleterre et qu'ils ont déjà été utilisés en 1840 par le prof. J.-J. Bachofen, puis en 1856 par le Dr Karl Stæhlin, études publiées dans le tome XII de l'Archiv für schweiz. Geschichte, avec un article de Stæhlin sur les relations diplomatiques de l'Angleterre avec la Suisse au XVIme et au XVIIme siècle, lequel s'arrête juste en 1655. Après cela, nous avons encore deux monographies d'Alfred Stern en 1878 sur les églises réformées suisses, et leurs relations avec Charles Ier et les Covenantaires (Jahsuch für schw. Geschichte III, 4-48) et Olivier Cromwell et les cantons évangéliques de la Suisse (Historische Zeitschrift de v. Sybel). Le Berner Taschenbuch de 1875/6 a aussi un article très intéressant sur Gabriel von Weiss, autobiographie et appendice.

Mais c'est bien Holzach (op. cit.) qui s'approche le plus du fait qui est l'objet de notre étude; M. Rott s'y réfère maintes fois, mais non sans péril. Enfin, sans parler des innombrables copies anglaises que nous possédons aux Archives fédérales et qui constituent une mine presque inépuisable de renseignements très précis, il est juste de mentionner encore une dissertation doctorale de  $M^{mc}$  Elizabeth Corona Klinkert, 1917, Zurich, intitulée Die evangelischen Kantone und die Waldenser 1655 und 1685/6, qui divulgue bien des particularités sur l'Ambassade suisse à Turin d'après les archives de Zurich. Il n'a pas toujours été chose facile que d'harmoniser les renseignements souvent divergents. C'est ce qui m'a obligé à reprendre en sous-main la première communication que j'en avais faite, en décembre, à la Société d'histoire du canton de Berne et qui était loin de me satisfaire, afin d'arriver à un exposé plus net et à des conclusions moins hâtives.

La mission de Stockar, 1653-1654, en Angleterre, avait pleinement réussi. Non seulement le secrétaire schaffhousois avait conquis les sympathies du Protecteur, mais même il avait pu continuer sa tâche et amener les Etats généraux de Hollande à conclure la paix avec l'Angleterre. Les deux républiques protestantes de la Mer du Nord s'étaient entendues pour faciliter le commerce et la navigation qui faisaient leur prospérité et de part et d'autre on visait à étendre ce rayon d'influence sur tous les autres Etats protestants, en vue de les réunir en une fédération générale. Grand but ! noble pensée! mais dont le plan se heurtait tout d'abord aux divergences dogmatiques des diverses communautés et qui se traduisaient trop souvent en anathèmes réciproques.



Pour obvier à cette difficulté à la fois confessionnelle et politique, Cromwell, qui ne voyait là qu'un obstacle superficiel à son plan, chargea deux hommes de travailler en Suisse à réaliser, ou tout au moins à jeter les bases de l'Union protestante entre les cantons. L'un de ces hommes était John Dury, puritain fervent, apôtre convaincu de la tolérance dans les cantons évangéliques. Mais, ainsi qu'il le disait lui-même, M. le Protecteur... n'est pas le maître que je sers en ceci, car je ne sers aucun homme, mais Christ, en cette négociation, et maudit soit celui qui fait frauduleusement l'œuvre du Seigneur! (Alf. Stern, Hist. Ztscher. 40, p. 68.)

L'autre agent de Cromwell était John Pell, éminent professeur de mathématiques, doué d'un remarquable sens de la diplomatie. Ces deux hommes travaillèrent tantôt ensemble, tantôt chacun de son côté, pendant quatre ans, 1654-1658, à atténuer les difficultés toujours nouvelles qui s'opposaient à leurs efforts et à profiter de toutes les occasions propices pour faire pénétrer dans les esprits et les cœurs des protestants suisses l'idée de la nécessité d'une union, d'une cohésion plus effective. Disons d'emblée que si la mission de Duryéchoua ce fut tout particulièrement grâce aux préventions des théologiens de Bâle, qui entraînèrent l'opposition de Genève que l'on dut bientôt renoncer à rallier au faisceau unitaire, tandis que, d'autre part, les Grisons se montrèrent peu disposés à entrer dans la voie où Dury cherchait à les attirer.

Pendant ce temps, John Pell déployait tous ses talents ét son activité pour cimenter les rapprochements. C'est à Zurich qu'il s'était établi, au centre même du réseau protestant dont cette ville était le chef-lieu ou Vorort. Parmi les occasions qui lui parurent les plus favorables, se présente celle de la persécution des Vaudois du Piémont par le duc de Savoie Charles-Emmanuel II. On ne sait exactement à quel-

les incitations ce jeune prince de 20 ans céda pour se laisser aller à une entreprise aussi barbare. Mais il faut très probablement l'attribuer à l'influence de sa mère, la duchesse douairière Marie-Christine, fille, hélas! de Henri IV et sœur de la reine Louise-Henriette d'Angleterre. A l'occasion des fêtes du jubilé de 1650, à Rome, s'était fondée la Congregatio de propaganda fide et extirpandis haereticis (l'Inquisition), dont les ramifications s'étaient rapidement étendues dans plusieurs cours catholiques, à Turin en particulier. On ne saurait, en tout cas, faire remonter l'origine de ces persécutions à l'influence du pape, car Innocent III venait de mourir, le 7 janvier 1655, et son successeur le cardinal Chigi, Alexandre VII, ne fut élu que le 7 avril.

Le 25 janvier/5 février 1655, fut publié, chez les Vaudois du Piémont, à Luserna, Saint-Jean, Bubbiana, Fenil, Campiglione, Bricheragio et San Seconto, l'édit de Gastaldo, conservateur général de la Sainte Foi, enjoignant à tous les habitants de ces sept communes d'avoir à fréquenter régulièrement la messe et à ne s'opposer en rien aux travaux des missionnaires catholiques, sous peine d'avoir à évacuer dans les trois jours toutes leurs maisons ou habitations. On était alors au cœur de l'hiver, tout était couvert de neige. L'avis de cette intimation barbare fut transmise de Genève par Dury à John Pell (à Zurich). Le 24 février, Pell en informait le Protecteur par l'entremise du secrétaire d'Etat Thurloe. Le 5 mars, les cantons évangéliques réunis en conférence à Aarau adressèrent au duc de Savoie une lettre d'intercession en faveur de leurs coreligionnaires. — (Pell's Papers I, 167. Nyon, 12 mars : « Le messager des cantons au Duc de Savoie vient de passer. On lui a donné des directions pour délivrer la lettre au Duc en mains propres. ») — Une nouvelle instance fut expédiée le 26 mars à Turin; le Duc y répondit avec hauteur, le 6 avril. L'Angleterre avait immédiatement frémi à la nouvelle d'un traitement aussi révoltant et tout le pays y avait aussitôt répondu par une collecte publique, où le Protecteur s'était inscrit en tête pour 2000 L., et qui produisit du coup 9,500 L. envoyées à Grenoble. Le secrétaire Thurloe écrivait, le 23 mars à J. Pell : « L'affaire de Savoie est très importante. Que feront les cantons protestants ? » et il le charge de s'en enquérir.

Le 14 avril, Pell répond : (Protectorat I, 165) : « Le Duc de Savoie est furieux de la sympathie témoignée à ses sujets par des étrangers. » Le 21, il annonce au secrétaire d'Etat une relation plus complète d'après des documents arrivés à Genève, ajoutant qu'au dire d'un gentilhomme savoyard, le Duc aurait l'intention de faire massacrer tous les protestants du Piémont. Il rouvre sa lettre pour y joindre ce post-scriptum : « Un exprès arrive de Berne à Zurich. Le Duc fait massacrer tous les Vaudois des Vallées. »

Ce n'était que trop vrai. Sur l'ordre du Conseil de la Sainte Foi, le marquis de Pianezza avait invité les habitants de Luserna et de Saint-Jean à témoigner de leur confiance au Prince en revenant tranquillement occuper leurs demeures et à y vaquer à leurs occupations, sans se soucier des soldats qui pourraient s'y trouver. Les réformés, sans méfiance, avaient répondu avec empressement à cette invitation, lorsque tout à coup les vallées furent envahies par une armée de 5 à 6000 hommes qui se mirent à tuer jeunes et vieux, hommes, femmes et enfants, avec la sauvagerie la plus barbare. Le récit de ces atrocités monstrueuses nous a été conservé par le pasteur Jean Léger. Quatre mille personnes furent les malheureuses victimes de cette hécatombe du 18/28 avril.

Conférence des 3/13 mai, à Aarau. Sitôt la nouvelle connue, les cantons évangéliques envoyèrent leurs députés à Aarau. Ils décidèrent d'envoyer des lettres à tous les princes et États évangéliques, aux électeurs de Brandebourg et du Palatinat, au Landgrave de Hesse, aux États-Généraux de Hollande, au roi de Suède, et par l'entremise du Résident anglais à Zurich, au Protecteur d'Angleterre. Les invitant à célébrer, le 10/20 mai, un jour de jeûne et d'humiliation à propos de l'horrible carnage de leurs frères piémontais et à procéder à une collecte générale en faveur des malheureux survivants. Les réponses sympathiques et les belles sommes recueillies dans les églises ne tardèrent pas à affluer.

On chargea, en outre, le major de ville, Gabriel Wyss, de Berne, de se rendre à Turin pour remettre en mains propres du Duc une protestation et adresse relative à cet attentat cruel contre ses sujets réformés. Des instructions spéciales précises furent remises au porteur, en date du 4 mai, à Aarau. Le Berner Taschenbuch de 1875/76 (p. 14 et p. 59-61) contient cette note laconique de la main même de G. Wyss: « 1655: Au printemps arriva la déplorable nouvelle d'après laquelle nos coreligionnaires, les pauvres Vaudois des vallées du Piémont ont été assaillis à l'improviste et maltraités d'une façon épouvantable par le Duc de Savoie; en raison de quoi les cantons évangéliques ont trouvé à propos de me déléguer pour faire intercession auprès dudit duc en faveur de ces pauvres gens. Ensuite de cette instruction, je suis donc parti de Berne, le 8 mai, en compagnie de Nicolas de Grafenried, Emmanuel Ryhiner et J.-J. de Goumoëns; me suis acquitté de ma commission au Duc et à ses Ministres (comme cela est bien connu) et suis rentré à Berne le 2 juin. » On n'est pas plus concis. Notons que la lettre des cantons au Duc, avant d'être remise au messager extraordinaire, dut être corrigée à Berne et recopiée à cause d'une lacune de la suscription qui omettait le titre de Roi de Chypre, porté par S. A. R. le Duc de Savoie. Wyss devait faire traduire cette lettre à son pas-

sage à Genève, et de là passer par Chambéry, Maurienne, Mont-Cenis, Suze et Turin. C'est de Genève que Wyss envoya à ses supérieurs une lettre détaillée sur le massacre des Vaudois par le marquis de Pianezza. Pell envoyait à Thurloe copie d'une lettre de Berne, 14 mai (Pell's Papers, I, 179) : « Le 7 de ce mois, le capitaine major Gabriel » Wyss est parti d'ici avec ordres de passer par Genève, » Chambéry, Maurienne, Mont-Cenis et Suze pour Turin; » et là d'intercéder, au nom des quatre cantons protestants, » en faveur des exilés des vallées d'Angrogne et autres. » Nous ne tarderons pas à voir ce qu'il obtiendra pour eux. » S'il recevait quelque affront, il a été ici résolu d'attaquer » le Duc de Savoie dans la contrée du Chablais (région » située entre la frontière orientale et le lac de Genève) et » ailleurs. Nous avons quatre mille hommes prêts à partir » au premier ordre. Avec ledit major sont partis le fils » de M. Gravenried, avoyer de Berne, et trois autres jeunes » gentilshommes de ladite ville. Messieurs de Berne ont » donné ordre à M. Grenus de Genève de délivrer 2000 » reichsdalers à leur compte pour le secours le plus prompt » desdits exilés misérablement dispersés. » De Genève, le 15 mai : « M. Wyss de Berne a passé ici et a reçu toutes » les indications nécessaires pour son voyage à Turin. Il » est parti d'ici samedi 12. Il nous tarde d'apprendre son » retour et son succès. » (Ibid. I, 184). Zurich, 30 mai : « ... Le major Wyss, qui a été envoyé au Duc de Savoie au » nom des cantons protestants, a été très cordialement » accueilli à Turin et espère voir un bon fruit de sa négo-» ciation. Qu'il ne fasse rien promettre aux Vaudois avant » d'avoir obtenu du Duc un traité d'accommodement. Une » fois désarmés, ils seraient vite détruits. » Les Vaudois avaient organisé une vigoureuse résistance sous la conduite de deux des leurs, les capitaines Jayer et Janavel, s'opposant

avec près de quinze cents hommes à leurs impitoyables persécuteurs renforcés de soldats français et irlandais.

Pell, de son côté, faisait tous ses efforts pour réaliser l'union protestante, objet même de sa mission, afin d'amener les États réformés à résister aux tentatives d'extermination qui se manifestaient de la part des catholiques, ailleurs encore, en Autriche et en Hongrie. Les instructions qu'il reçut, à cette heure, de son gouvernement lui enjoignaient de faire tout son possible pour décider les cantons évangéliques à une expédition immédiate sur les terres du Duc, pour châtier les meurtriers et rétablir les victimes survivantes dans la jouissance paisible de leurs biens et de leurs bons droits héréditaires. A cet instant Pell se crut près d'aboutir, Berne ayant mobilisé, lui disait-on, quatre mille hommes pour se jeter sur les terres ducales et opérer leur jonction avec les héroïques troupes de Jayer et de Janavel. De Turin, Wyss envoyait la liste noire de mise à prix des principaux organes de la résistance des Vaudois, du 23 mai, Notta dei particolare Banditi del Catalogo maggiore: Giovanni Legiero... di Faëtto... ducatone 600. Bartolomeo e fratelli Giaveri, di Pramollo, 600 ducatone. Giosué et fratelli Gianavelli della Vigna di Luserna, 300 ducatone, etc. (Pell's Papers, I, 189). Du Dauphiné, de Genève, les mauvaises nouvelles se succédaient comme les messagers de Job. Les malheureux proscrits s'y réfugiaient par milliers; des lettres suppliantes parvenaient aux autorités de Zurich et de Berne, réclamant une intervention énergique des cantons. On relevait l'opportunité d'une action de la flotte de Blake, alors dans la Méditerranée, pour une démonstration navale contre les villes de Nice et de Villa Franca. On savait que le Protecteur avait fait déclarer à Louis XIV qu'il refuserait de conclure avec la France le traité d'alliance projetée, avant que pleine satisfaction ne fût accordée aux Piémontais dépouillés

et maltraités par son cousin et allié Charles-Emmanuel. On savait également que Cromwell avait adressé au Duc, en faveur de ses pauvres sujets martyrisés, une lettre d'intercession rédigée par la plume de son secrétaire Milton et avait chargé un émissaire spécial de la déposer en mains propres du Duc, à Turin, adjurant celui-ci de mettre fin aux massacres. Il avait écrit de même au roi de France, lui demandant sa médiation et le retrait de ses soldats au Piémont; aux rois de Suède et de Danemark, aux Etats-Généraux et aux six cantons évangéliques, lettre que Pell avait mission de leur faire tenir. (Voir Pell's Papers, VII, 757).

Sur ces entrefaites, le major Wyss était revenu à Berne par le Grand Saint-Bernard et avait rendu compte de sa mission à ses supérieurs. Le 6/16 juin, le Conseil de Berne écrivit à Zurich (Berner Taschenbuch, 1875/76, p. 64): « Notre fidèle et cher bourgeois, capitaine et major de ville, Wyss, nous ayant fait aujourd'hui son rapport verbal sur sa mission à la cour de Savoie au sujet de nos coreligionnaires persécutés du Piémont, nous l'avons invité à le rédiger par écrit. » Ce rapport devait être ensuite communiqué à tous les cantons évangéliques. Malheureusement, dit le B. Taschenbuch (p. 84, note), ce rapport paraît ne plus exister. Le compte détaillé du voyage se trouve dans les Recès fédéraux, VI, B, p. 1745-1747. La somme des frais s'élevait à 557 couronnes, 8 batz, 2 kr. Vu l'importance de cette affaire, Zurich convoqua, le 10 juin, les cantons évangéliques à Aarau pour le 16 du même mois, afin d'y ouir le rapport et les explications du major Wyss, de prendre connaissance de la lettre du Duc du 3 juin/23 mai, confiée audit Wyss, et de délibérer sur l'envoi d'une importante ambassade des cantons évangéliques au Piémont en vue d'une pacification; « d'autant plus que S. A. le Protecteur en

Angleterre a pris aussi cette affaire à cœur et paraît disposée à agir énergiquement en faveur des pauvres persécutés. D'autre part, les Etats-Généraux de Hollande s'y intéressent vivement, ainsi que les autres princes protestants, et nous comptons en entretenir M. l'ambassadeur de France ».

C'est ici qu'il faut placer l'apparition sur la scène d'un troisième envoyé anglais qui sera appelé à faire un séjour assez prolongé à Genève. A ce sujet M. Rott écrit p. 419 : « Un envoyé spécial du Protecteur, Samuel Morland, désigné pour accomplir une mission en Italie, avait poussé jusqu'à Turin, encore que le major Wyss, rencontré par lui à Montmélian, eût cherché avec raison à le dissuader de traverser ies monts. »

Contrairement à cette version de Holzach, Morland nous apparaît déjà le 28 février de cette même année, donc juste un mois après la publication de l'édit de Gastaldo, par une lettre que lui adresse le secrétaire d'Etat Thurloe, à Grenoble, où le jeune diplomate avait été envoyé avec la mission d'y distribuer les 9,500 £ collectées à Londres dès le premier moment en faveur des proscrits des Vallées. Le secrétaire d'Etat y confesse que « le Protecteur est très ému de la situation des Vaudois, mais que ni S. A., ni son pays ne sont en situation, Morland le sait bien, de les assister d'une autre manière, malgré toute la bonne volonté imaginable. Il est possible, dit-il encore, que les affaires actuelles de la Suisse puissent contribuer en quelque façon à ce but, ce qu'il ne distingue pas encore Et si Dieu, dans sa Providence, offrait quelque occasion favorable, j'ai confiance que cela ne sera pas négligé ». Il joint à cette lettre un envoi de 2000 £ pour pourvoir aux besoins urgents (Protect. I, 142). Une autre, du 13 mars, fait constater que Morland se trouvait à ce moment encore à Grenoble.

C'est un secrétaire adjoint de Thurloe, jeune érudit dont

les travaux subséquents eurent leur place marquée dans l'histoire des sciences en Angleteree. Il écrivit par la suite une Histoire des églises évangéliques dans les vallées du Piémont. Ce fut lui que Cromwell chargea de se rendre d'abord à la cour de France avec deux lettres, dont une pour Louis XIV, l'autre pour le cardinal Mazarin; puis à la cour de Turin avec la lettre destinée à Charles-Emmanuel, rédigée de bonne encre par Milton (Pell's Papers, VII, 759). Dans le Calendar of State Papers, Domestic Series, 12 juin 1655, se trouve la mention de 200 £ adressées à Samuel Morland.

D'après Protect. I, 220, note, Morland quitta l'Angleterre le 23 mai, passa à La Ferté, à la cour de France, le 26, et atteignit Rivoli le 21 juin.

Une lettre de Cromwell à Louis XIV relevait entre autres le fait (Alf. Stern. Ol. Gr. et les A. iv., p. 83, 84) que des troupes françaises avaient coopéré aux massacres. Le roi n'en disconvint pas, mais protesta que cela ne s'était pas fait par son ordre et s'en référa au fait qu'il s'était, lui-même, déjà employé à faire cesser l'effusion de sang.

A la cour de Savoie, Morland tint un langage plus incisif. Il exposa toutes, les abominations commises. Cromwell revendiquait le droit de protéger ses « frères » en la foi et réclamait sur un ton assez péremptoire le plein rétablissement de leurs anciennes libertés. La réponse se perdit en vains compliments et digressions évasives. Holzach affirme que les assistants se gaussèrent du jeune savant anglais, sans doute à cause de sa manière d'articuler le latin. On fit fête à Morland, mais on lui intercepta sa correspondance. On l'invita à un bal de la cour, mais son cocher, après de longs détours, le conduisit dans une brillante réunion d'une tout autre société. Malgré sa promesse à Wyss de le renseigner, son séjour à Turin devint bientôt si intolérable à Mor-

land, à cause de son manque complet de correspondance, qu'il se décida à partir le 9/19 juillet pour Genève. Lettre de Pinasche près Pignerol 7/17 juillet Pell's Papers I, 199. « Il a été très difficile de faire parvenir des lettres de nous à l'envoyé anglais à Turin et nous craignons qu'il ne soit pas beaucoup plus aisé de faire connaître nos désirs aux ambassadeurs des cantons. » *Ibid.*, 199. De Genève, 17 juillet. « Nous sommes très fâchés que M. Morland ne soit pas resté à Turin jusqu'à ce qu'il eût parlé avec les ambassadeurs des cantons. Il est maintenant ici et il a raconté à quelques-uns d'entre nous les intrigues jésuitiques de Turin. » — Genève (Prot. I, 230), 23 juillet... « Morland ne voulait rester ici que deux jours. » — Il écrivit à Pell (Protect. I, 243) une lettre reçue à Zurich le 4/14 août.

Pell's Papers I, 201. ... des Vallées. 17/27 juillet : « Quelques-uns des nôtres iront à Pignerol conférer avec l'ambas-sadeur de France. Mais nous sommes résolus à ne rien conclure sans l'avis des ambassadeurs suisses, quoiqu'il nous sera peut-être aussi difficile de leur faire tenir nos lettres qu'il le fut pour M. Morland, qui est reparti de Turin pour retourner dans son pays, sans nous informer des impressions qu'on lui a données à notre sujet. »

Nous aurons encore certainement l'occasion de parler ici de Morland, qui, à Genève, fut en correspondance et constantes relations avec J. Pell. Son séjour se prolongea à Genève jusqu'en décembre 1656. (Pell's Papers X, 13, 21. 19/29 décembre ou jeudi 7 décembre.) Il s'était créé dans cette ville des relations agréables qu'il continua à entretenir après son départ, car, le 20/30 août 1657, on annonçait son mariage avec une nièce ou cousine de M. Micheli de Genève. (Pell's Papers IV, 469.)

L'ambassade suisse et second voyage de Wyss à Turin. La conférence d'Aarau du 16 juin, après avoir entendu le rap-

port du major Wyss; la réponse du Duc de Savoie, du 23 mai/3 juin; les lettres du Protecteur anglais et des Etats Généraux de Hollande, trouva nécessaire de déléguer, au nom des quatre villes, une imposante députation à Turin. Après que Bâle et Schaffhouse y auront aussi donné leur adhésion, cette ambassade se réunira à Berne jusqu'au 11/21 juillet, pour se rendre à la cour de Savoie avec un secrétaire commun et deux domestiques pour chaque délégué. Quant aux instructions, on disposera que les délégués auront la main libre pour agir selon les circonstances, d'après leur propre jugement, mais que les Vaudois seront invités à témoigner toute humilité à l'égard de leur prince et qu'on tiendra davantage à la confirmation des anciens traités qu'à l'institution de nouveaux, qu'on les remettra en possession de leurs anciennes demeures et qu'on leur assurera la liberté de religion. Des lettres seront adressées au Protecteur d'Angleterre et aux Etats-Généraux pour qu'ils s'emploient aussi en faveur des Vaudois par des ambassadeurs ou des lettres. (A suivre.) † Aug. BURNAND.

# **BIBLIOGRAPHIE**

LANSON. Manuel bibliographique de la littérature française, 1500-1900. Paris, librairie Hachette. XVIe siècle, 1909. XVIIe siècle, 1910. XVIIIe siècle, 1911. Révolution et XIXe siècle, 1912. Supplément et index général, 1914. — XC et 1713 pages in-8°.

M. Gustave Lanson, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, est l'auteur d'une Histoire de la littérature française, qui a obtenu un grand et légitime succès. Appelé à diriger des étudiants qui se proposent de faire des recherches sur cette histoire, M. Lanson a pensé qu'il était essentiel de leur apprendre à se rendre compte, tout d'abord, de ce qui avait été déjà publié sur le sujet qu'ils auraient choisi. Et pour atteindre ce but, il a fait depuis 1904, à la Sorbonne, un cours de bibliographie de la littérature française. C'est ce